

Budget 2019 : une saine gestion



En sa séance du 4 avril, le Conseil Municipal a voté à la majorité le budget communal, acte essentiel pour administrer la ville.

▼ Contenu

- **BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Entretien avec Nicolas Manac'h, maire-adjoint en charge des finances et des perspectives budgétaires.

Quelles sont les principales orientations budgétaires ?

Le budget que nous avons voté le 4 avril 2019 est notre second budget. Comme l'année précédente, nous avons dû tenir compte de la situation financière fragile de notre ville. Outre le lourd poids du passé, avec notamment une dette par habitant qui est 4 fois supérieure à la moyenne nationale, nous devons faire face à diverses contraintes : nous devons provisionner de futures pertes de taxe foncière sur le site 3M, notre communauté d'agglomération ne propose plus de subventions pour nous aider à financer nos investissements, nous sommes exposés au risque de la poursuite de la baisse des dotations de l'État, etc.

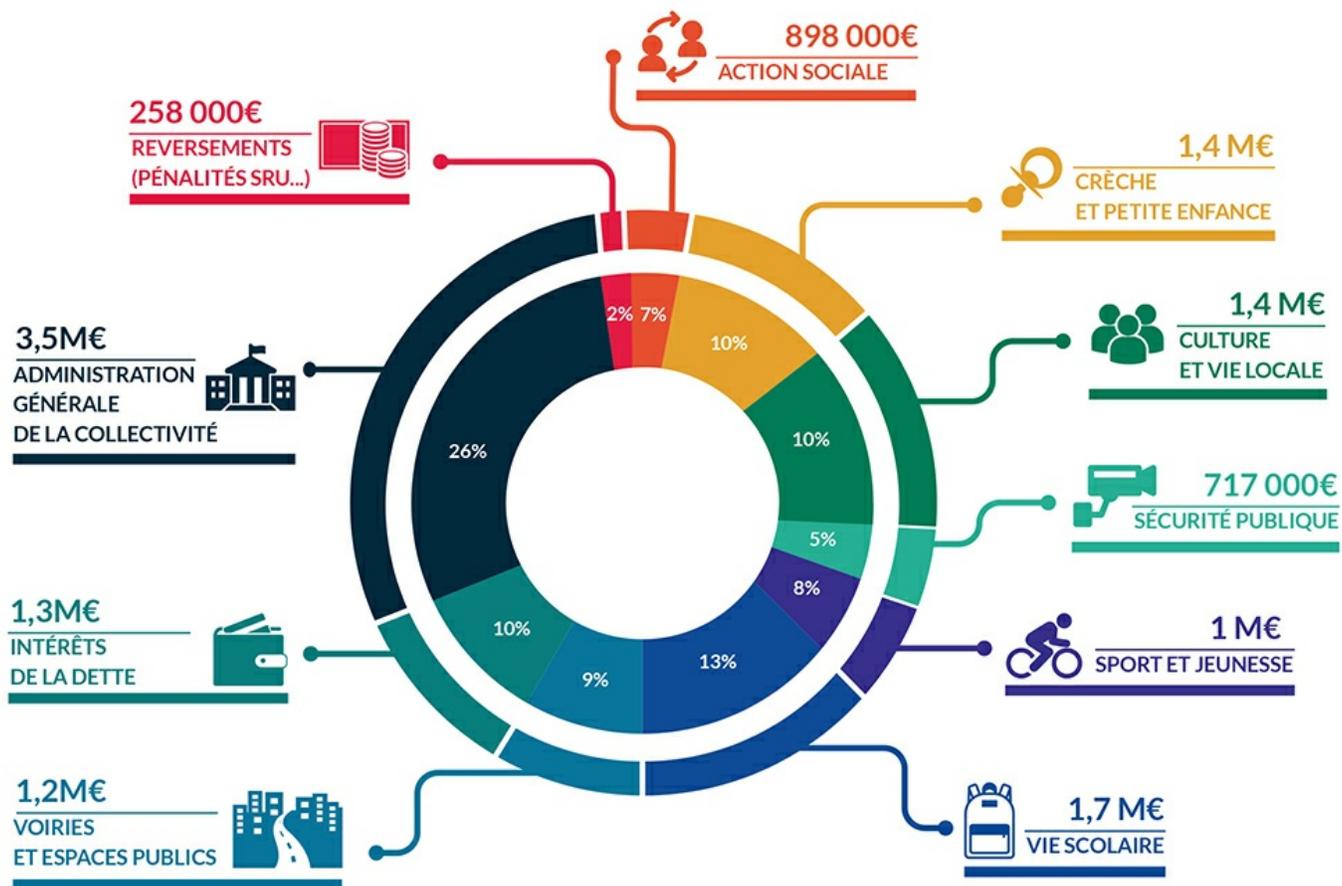
Malgré cela, nous poursuivons notre politique volontariste pour apporter un service public de qualité, maîtriser l'urbanisme en nous faisant accompagner par des professionnels compétents pour l'élaboration de notre nouveau PLU, développer et entretenir nos infrastructures dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissements, tout en poursuivant notre effort de désendettement de la ville.

Comment évolue le budget de fonctionnement ?

Le budget de fonctionnement est globalement stable pour l'année 2019. L'épargne de gestion est en légère augmentation en passant à 2,3M€, alors qu'elle était de 2,2M€ sur le budget précédent. Ceci permet donc une hausse de notre capacité d'autofinancement et traduit la saine gestion des finances de la Ville par la majorité municipale.

Qu'est-ce que le plan pluriannuel d'investissement ?

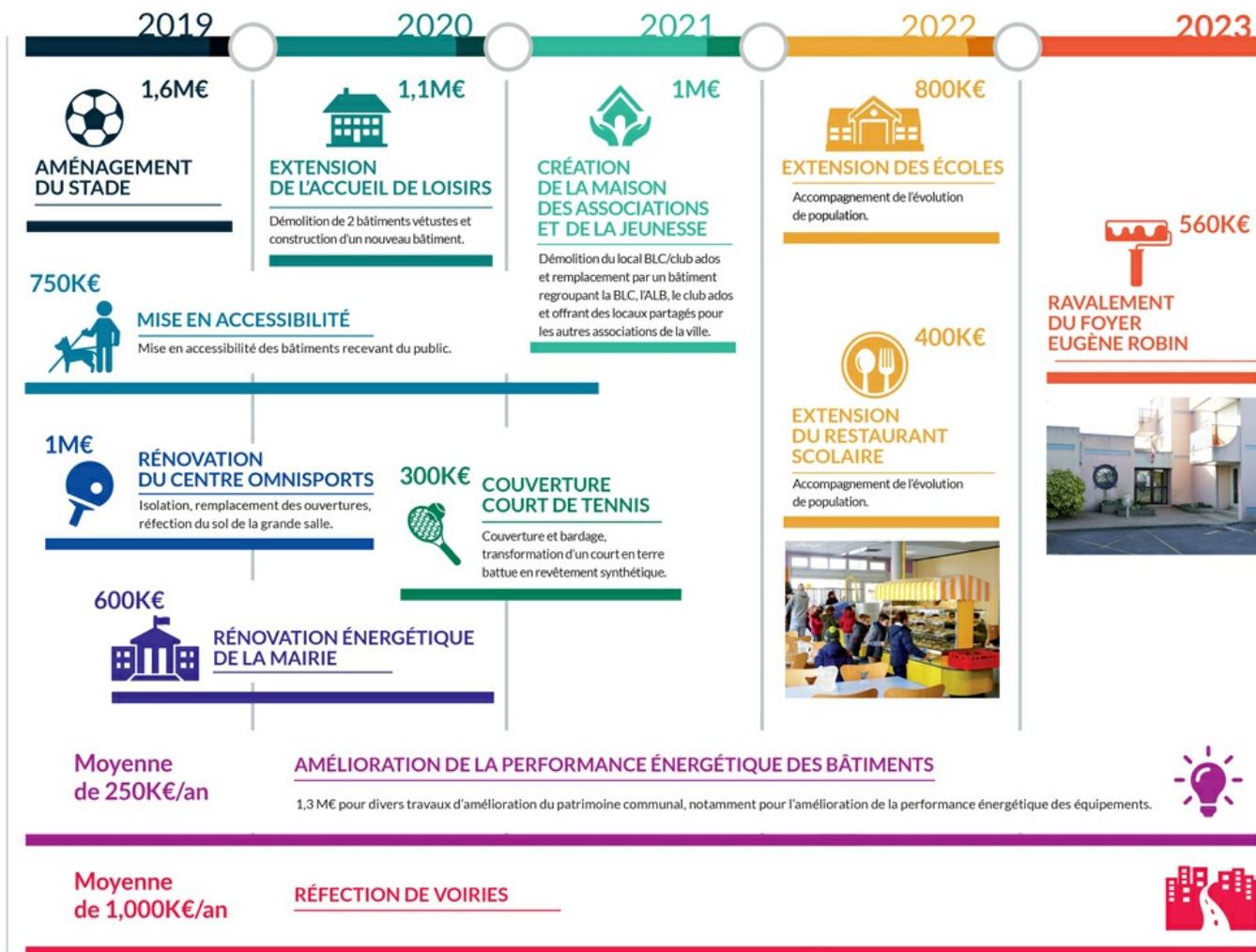
Durant la première année de notre mandat, nous avons élaboré un plan pluriannuel d'investissements (PPI) pour la période 2019-2023, qui est le fruit d'une concertation entre les élus, les services, et la population (dans le cadre des conseils de quartier notamment). Outre les fonds propres de la ville, nous avons commencé à monter de lourds dossiers pour demander des subventions auprès de nombreux organismes (dotation de soutien à l'investissement public local, région, département, fédérations sportives, etc.), pour optimiser les financements des investissements que nous prévoyons de réaliser.



Hors provision, opérations d'ordre et restes à réaliser .

• BUDGET D'INVESTISSEMENT

Sur les cinq prochaines années, il est prévu dans le cadre du nouveau Plan pluriannuel d'investissement 18 millions d'euros d'investissements, qui seront entièrement autofinancés (donc sans emprunt), tout en poursuivant la réduction de la dette d'environ 1M€ par an.



Zoom sur l'aménagement du stade :

1,650M€ pour un projet d'aménagement du stade. Après déduction des subventions (Région, Département, fédérations), le reste à charge pour la ville est de 750k€.

Ce projet comporte 3 parties :

- Un terrain synthétique de football à 11 de catégorie 6 en remplacement du terrain annexe en herbe.
- Un terrain synthétique de football à 8 en remplacement de la moitié nord du terrain stabilisé.
- L'enceinte du stade sera redessinée pour permettre la création d'un espace sports-loisirs en libre accès sur l'actuelle partie sud du terrain stabilisé. Cet espace accueillera un city-stade, un terrain de basket et une installation qui reste encore à définir.